

Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Atelier n°6 : AGRICULTEURS ET CONSERVATOIRES : CO-CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE À LA GESTION

Animé par : Eliane AUBERGER, François SALMON, FCEN,
En partenariat avec l'APCA

Jeudi 18 novembre 2021

Atelier n°6 : AGRICULTEURS ET CONSERVATOIRES : CO-CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE À LA GESTION



Déroulement :

- Chambres d'agriculture et Conservatoires d'espaces naturels – APCA/FCEN
- Partenariat du CEN Normandie avec les Chambres d'agriculture
- Démarche d'autodiagnostic de la biodiversité en viticulture – CEN Occitanie
- Le projet « Prairies vivantes » de Lorraine – CEN Lorraine
- Co-gestion de la RNN des Coussouls de Crau – CEN PACA/CA13

- Synthèse de l'atelier



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



**Les Chambres d'agriculture et les Conservatoires :
synthèse de l'enquête commune – été 2021**

Animé par : Marion DEMADE, APCA et François SALMON, FCEN,

Jeudi 18 novembre 2021

Pourquoi un recueil d'actions communes CEN/CA ?

- Volonté politique commune d'un rapprochement des deux réseaux pour encourager le dialogue en local et au national
 - Quelques actions communes connues des deux réseaux... et ailleurs ?
- Une première enquête envoyée au réseau des CA en septembre 2019 : quel est l'état des relations CA/CEN sur le terrain ?
- Une deuxième enquête envoyée été 2021 : recensement des actions communes CEN/CA et identification des freins et leviers par le terrain.

2 actions prévues

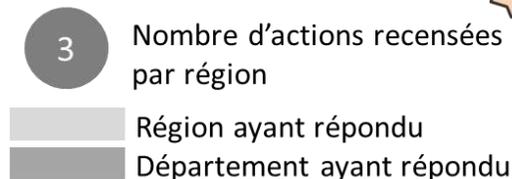
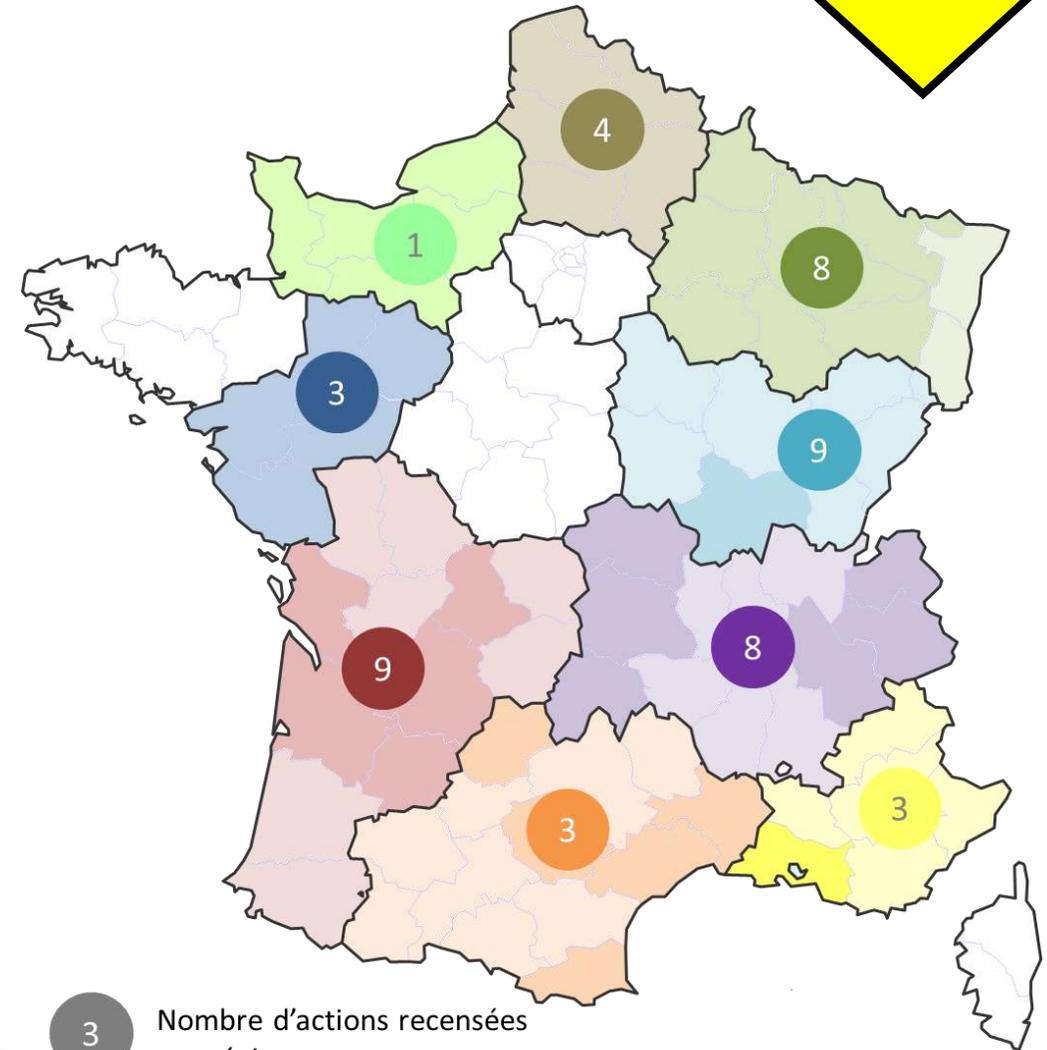
- La rédaction d'un dossier commun au national : diffusion via les lettres d'information, les réseaux intranets/extranets, etc.
- Une réunion politique nationale est prévue à la suite de la production/diffusion de ce recueil



Présentation du recueil d'actions communes CEN/CA



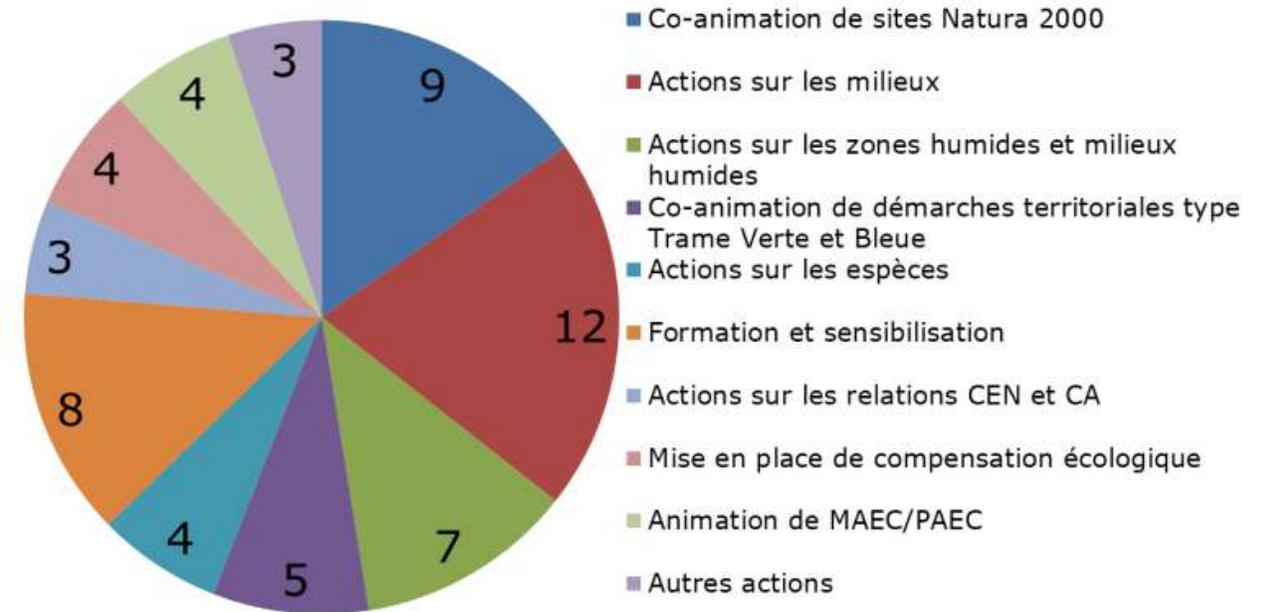
- 44 répondants pour 52 actions remontées (60% CEN, 40% CA)
- A noter qu'il n'y a pas de CEN en Bretagne ni en Ile-de-France , ce qui explique qu'il n'y a pas eu de retour.



Présentation du recueil d'actions communes CEN/CA



- Actions « **Milieux** » : **19 actions** (= +1/3 des actions recensées)
 - milieux secs, les tourbières, les milieux ouverts méditerranéens, etc.
 - dont les actions sur les zones humides : 7 actions (11,7% des actions totales recensées).
- Actions « **Natura 2000** » : **9 actions** (= 15,25% des actions recensées).
- Actions « **Formation** » : **8 actions** (= 13,56%), souvent pour former les agents des Chambres ou les agriculteurs à la biodiversité.
- Le reste des actions se déclinent autour d'actions sur les espèces, la trame verte bleue ou encore la compensation écologique et l'animation de MAEC/PAEC.
- A noter : des **actions d'inter-connaissance et de bonnes pratiques** CEN/CA ont également été remontées et se déclinent sous la forme d'échange ou plus formellement de convention entre les deux structures



Livret des actions communes aux conservatoires d'espaces naturels et chambres d'agriculture sur la biodiversité et l'agriculture



Photo CEN ?



Photo CEN ?

Enquête réalisée en Juillet – Août 2021

Coordination : François Salmon (FCEN), Marion Demade (APCA)

Retour
synthèse

Livret des actions communes
Conservatoires d'espaces naturels et
Chambres d'agriculture

Travaux
en cours

Fiches régionales
(cliquer sur le nom des régions)



Région ayant répondu

Département ayant répondu

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Actions communes



- Co-animation Natura 2000 :
 - Dynamique fluviale, Allier (03)
 - Multi-projets, gestion, PAEC, formation... Ardèche (07)
- Trame Verte et Bleue :
 - Trame « pelouses sèches » Isère (38)
- Milieux et zones humides :
 - Conseil de gestion, Puy de Dôme (63)
 - Expérimentation, Savoie (73)
- Espèce - Flore messicole :
 - Haute-Savoie (74)
- Compensation écologique :
 - Compensation de la ZAE Seynod-Montagny, Haute-Savoie (74)
- Formation, sensibilisation :
 - Bocage, prairies, Cantal (15)

Co-animation Natura 2000

Allier (03)

En cours

Depuis : Dialogue permanent

Objectif de l'action : Accompagner les éleveurs, rendre compatible et lisible le lien entre usages agricoles et enjeu collectifs de maintien de la dynamique fluviale et préservation du patrimoine naturel

Acteurs : CEN Allier et CA Allier

Public ciblés : agriculteurs du Val d'Allier

Description de l'action : valorisation de l'élevage en plaines alluviales, gestion des problématiques liées à l'érosion des parcelles riveraines

Livable : NR

Ardèche (07)

En cours

Depuis : les années 2000

Objectif de l'action : valoriser compétences respectives dans des actions conjointes pour inciter aux changements de pratiques ou faire reconnaître les pratiques vertueuses

Acteurs : Etat, PNR, EPCI, CBNMC, LPO...

Public ciblés : agriculteurs, grand public

Description de l'action : gestion zones Humides, Concours Général Agricole, pratiques agroécologiques (prairies, agroforesterie), PAEC, MAEC, paiements services environnementaux, formation, préservation du foncier agricole

Livable : rapports d'étude, bilans d'actions.

Trame Verte et Bleue

Isère (38)

En cours

action : meilleure prise en compte des pelouses sèches au sein des exploitations. 38, CEN38, ADABEL, Communauté de : agriculteurs volontaires

Description de l'action : Compléments d'inventaires de pelouses sèches pour les localiser, puis définition des types d'accompagnements proposés auprès des agriculteurs et définition d'un protocole d'évaluation des exploitations avec un volet biodiversité. Laboration de notices de préconisations de gestion.

Livable : Notices de préconisation

Milieux et zones humides

Puy de Dôme (63)

En cours

action : préservation des zones humides accompagnement des agriculteurs pour d'agri
Auvergne, CA 63, PNR, LPO, DDT : agriculteurs

Description de l'action : Conseil de gestion durable des zones humides auprès des agriculteurs par le CEN

Livable : NR

Savoie (73)

En cours

action : Sensibiliser les agriculteurs sur tion des prairies
Auvergne, CA Savoie-Mont-Blanc, ONF, on : agriculteurs

Description de l'action : expérimenter des pratiques agro-écologiques (ex : plantation entre des rangs de peupliers) sur un territoire en ZH

Livable : bilan des campagnes (réalisé par la CA Savoie Mont-Blanc)

Espèce - Flore messicole

Haute-Savoie (74)

En cours

action : Identifier les secteurs à enjeux messicoles, Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux messicoles, Accompagner des évolutions de pratiques.
Acteurs : Collectivités, CEN 74, Chambre agri
Public ciblés :

Description de l'action : Inventaire des secteurs à messicoles sur le territoire de la Communauté de Commune (2021), puis animation/concertation agricole (2022) pour sensibiliser et accompagner des évolutions de pratiques.

Livable : NR

Travaux
en cours

Compensation écologique

Haute-Savoie (74)

En cours

action : Accompagner la collectivité en œuvre de ses obligations de onécologique
N74, Chambre agri, SAFER, collectivité : Collectivité

Description de l'action : Compensation de ZAE Seynod-Montagny. Le CEN est assistant à maîtrise d'ouvrage auprès de la collectivité, pour l'aider à répondre aux obligations de compensation fixées par la DREAL. La Chambre est chargée des relations auprès des agriculteurs à qui on propose de mettre en œuvre les mesures compensatoires (= transformer des cultures en prairies permanentes extensives, sur les meilleurs terres du bassin annécien).

Livable : Méthodologie de travail, retour d'expériences

Formation, sensibilisation

Cantal (15)

Terminée

action : sensibiliser des agriculteurs à la n du bocage
N Auvergne, CA 15, Associations diverses : :

Description de l'action : Sensibilisation en salle et sur le terrain de la préservation et gestion durable du bocage (aspect environnement = CEN, plaquette-litière = CA)

Livable : NR

Cantal (15)

En cours

action : Sensibiliser les agriculteurs sur tion des prairies
Auvergne, CA 15 : agriculteurs

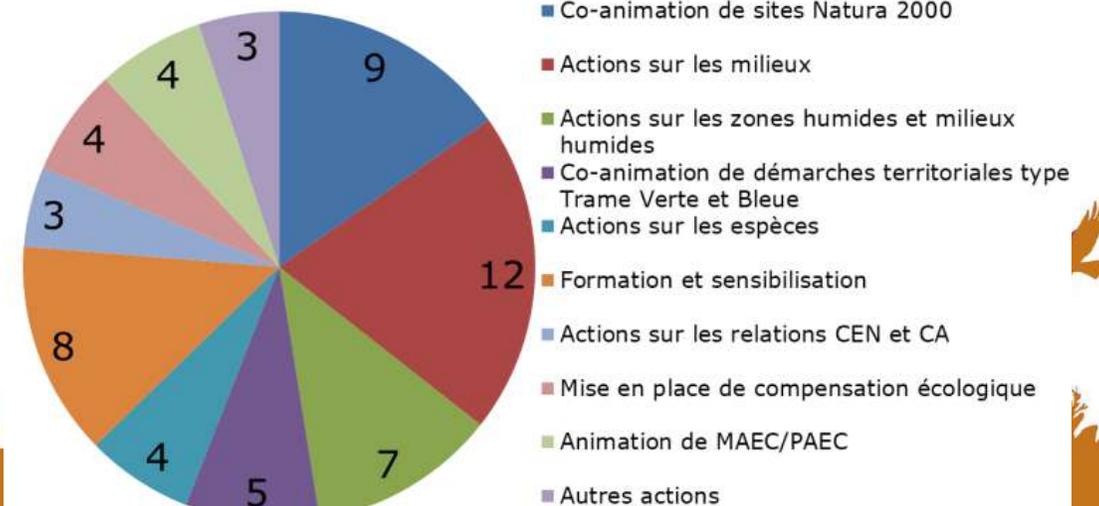
Description de l'action : Former les agriculteurs pour qu'ils soient autonomes sur la reconnaissance de quelques plantes indicatrices et qu'ils puissent interpréter les perturbations.

Livable : guide des plantes indicatrices

diagramme sur les freins et les leviers dans la région

Type d'action	Sous-action	départements	nombre d'actions
Natura 2000		Allier	1
		Ardèche	1
		Meuse	1
		Meurthe-et-Moselle	1
		Haute Marne	1
		Champagne - Ardenne	1
		Dordogne	1
		Gironde	1
		Pays de Loire	1
		TOTAL	9
Actions sur le milieu	Systèmes pastoraux	Pyrénées Orientales	1
		Lot	1
		Hérault	2
	Milieux sec	Tarn	1
	Espaces naturels sensibles	Pays de Loire	1
	Viticulture	Tarn	1
		Hérault	1
	PNA Tourbières et PNA Côteaux	Pays de Loire	1
	Milieux agricoles	PACA	1
		Jura	1
Co-gestion d'espaces protégés	Bouche-dy-Rhône	1	
	TOTAL	12	
Actions sur les zones humides		Puy de Dôme	1
		Savoie	1
		Somme	1
		Calvados	1
		Côte d'Or	1
		Tarn	1
		Pyrénées Orientales	1
		TOTAL	7
Trame verte et bleue		Isère	1
		Meurthe-et-Moselle	1
		Champagne - Ardenne	1
		Manche	1
		Eure	1
		TOTAL	5
Actions sur les espèces	PNA Flore Messicole	Haute Savoie	1
	PNA Crapaud SVJ	Meurthe-et-Moselle	1
	Batviti	Dordogne	1
	Suivi biodiversité	Lot-et-Garonne	1
		TOTAL	4

Type d'action	Sous-action	départements	nombre d'actions
Formation et sensibilisation		Cantal	2
		Aisne	1
		Jura	1
		Saône-et-Loire	1
		National	1
		BFC	1
		Lot-et-Garonne	1
		TOTAL	8
Relation CEN et CA		Normandie	1
		Charente-Maritime	1
		Pyrénées Orientales	1
	TOTAL	3	
Compensation écologique		Haute-Savoie	1
		Haute-Saône	1
		Gard	1
		PACA	1
		TOTAL	4
	m		
MAEC et PAEC		Somme - Aisne - 80	1
		BFC	1
		Haute-Saône	1
		Haute-Vienne	1
		TOTAL	4
Autres actions	PSE	Lorraine	1
	Attribution de parcelles	Charente-Maritime	1
	Multi-projet	Gard	1
	TOTAL	3	
TOTAL DES ACTIONS			59



Merci ! Des questions ?



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Atelier 6 : Agriculteurs et Conservatoires : co-construction de la connaissance à la gestion

L'exemple de la Normandie : panorama des partenariats développés entre les Chambres d'agriculture et le CEN Normandie

Jeudi 18 novembre 2021

Rappel de l'historique : des travaux conduits en commun

Objectif : répondre aux enjeux écologiques et agricoles des territoires

- **Lecture croisée de territoire** à but d'identification et de mise en œuvre de la TVB sur une commune selon une approche agriculture-urbanisme-biodiversité (CA 27/ CAUE 27 / CEN - 2014)
- **Elaboration du diagnostic et co-construction** participative du plan d'actions TVB pour une CdC (CA 50 / CEN - 2019)
- **Valorisation des ZH de la Vallée de la Seulles par le maintien du pâturage** (CRAN / CEN – depuis 2014)



Vers l'élaboration d'une convention cadre de partenariat

Objectif : répondre aux enjeux écologiques et agricoles des territoires

- Juillet 2018 : rencontre technique CRAN/CEN afin d'échanger sur les axes de travail en commun
- Septembre 2018 : accord de principe pour la construction d'un partenariat cadre
- Février 2019 : signature de la convention cadre de partenariat entre les CEN normands et la CRAN



Convention cadre de partenariat

Objet de la convention

- Préciser le cadre de partenariat entre la CRAN et le CEN Normandie en faveur du maintien et du développement d'une agriculture normande économiquement performante et adaptée aux enjeux de préservation des espaces naturels

Contenu de la convention cadre

- Présentation des deux structures (fonctionnement, missions et orientations stratégiques)
- Définition du domaine de partenariat
- Modalités de partenariat (durée, déclinaisons pour des actions spécifiques, etc.)



Axes de travail

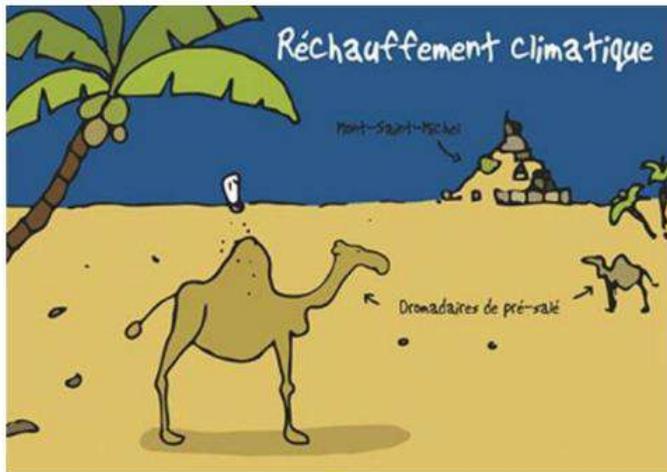
- Le maintien et/ou la **reconquête des terres agricoles**, notamment dans des zones de déprise
- Le maintien, la mise en place et/ou le développement d'**usages et pratiques agricoles permettant de concilier l'ensemble des enjeux** (performance économique et activité – biodiversité)
- L'animation territoriale : planification et mise en œuvre des plans d'actions TVB, MAEC, accompagnement des collectivités, etc.



Axes de travail



- Les programmes régionaux et/ou territoriaux d'actions en faveur des milieux naturels (mares, coteaux, tourbières, espèces exotiques envahissantes, espaces en libre évolution, plantes messicoles, multifonctionnalité des sols, agronomie)
- Réflexions prospectives à partager autour des enjeux respectifs d'adaptation au changement climatique



Axes de travail

- Organisation du concours Prairies fleuries / Agroforesterie dans un secteur à enjeux communs
- **Accompagnement « biodiversité »** pour les exploitations agricoles labellisées « Haute Valeur Environnementale »
- **Bâtir une culture commune** sur les enjeux agriculture & biodiversité :
 - Réunion annuelle d'interconnaissances entre les collaborateurs
 - Partage régulier d'informations sur les projets en cours
 - Echanges sur les politiques publiques et démarches régionales
 - Montage de projets / réponse à des marchés en commun



Un partenariat gagnant-gagnant : exemple

Territoire

- Coteaux calcaires du site Natura 2000 des cuestas du Pays de Bray, animé par le CEN également animateur du PRACoteaux

Objectifs

- Restaurer les coteaux et corridors écologiques pour préserver et développer les populations de Damier de la succise
- Améliorer l'état de conservation des coteaux calcaires (réservoirs calcicoles)
- Concilier préservation de la biodiversité avec la gestion agricole des pelouses, améliorer les conditions de travail des exploitants



Les moyens

- Appel à projets lancé par la Région Normandie « Investissements en faveur de la restauration de la TVB » - 2 projets sur 2 années



Un partenariat gagnant-gagnant : exemple

Sites

- 5 exploitations
- Surface : 33,82ha, parcelles gérées par pâturage extensif (bovins) ou abandonnées

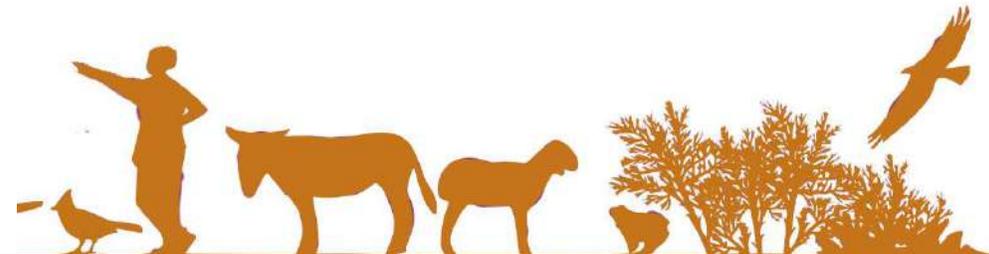
Travaux envisagés

- Coupe de ligneux, restauration lourde, débroussaillage, création de chemins, restauration et pose de clôtures et barrières



Investissement total

- 78 000€ pris en charge à 100%



Un partenariat gagnant-gagnant : exemple

Les engagements des exploitants

- Signature d'une convention tripartite CEN / exploitant / propriétaire avec le cahier des charges suivant :
 - Chargement moyen annuel à respecter de 1,2 UGB/ha/an en secteur pentu et 1,4 UGB/ha/an en non pentu
 - Fauche autorisée
 - Pas d'apport de phytos
 - ZERO ferti azotée secteur pentu / autorisée et réglementée en secteur non pentu (plan d'épandage)
 - Interdiction apports magnésie et chaux selon profil des parcelles
 - Absence retournement de parcelles
 - Entretien des équipements pastoraux
 - Accueil des techniciens du CEN et de chantiers nature

Un partenariat gagnant-gagnant : exemple

Plus value du partenariat avec la CRAN pour le CEN

- Contact facilité avec les exploitants / propriétaires
- Analyse des pratiques agricoles et de leur adaptation au cahier des charges proposé
- Proposition de suivi des exploitants engagés
- Nouveaux partenaires et nouvelles surfaces en convention de gestion

Plus value du partenariat avec le CEN pour la CRAN

- Acquisition de connaissances naturalistes à partager avec les exploitants
- Rencontres avec des exploitants hors réseau Chambre et conseil sur des actions pour améliorer la performance de l'exploitation et améliorer les conditions de travail : le cœur du métier de la CRAN

Un partenariat gagnant-gagnant : exemple

Pour les exploitants

- Investissements et temps pris en charge
- Amélioration des conditions de travail
- Récupération de surfaces de pâturage
- Sécurité des animaux
- Connaissances biodiversité

Pour les propriétaires

- Investissements pris en charge
- Valeur ajoutée de leurs biens

Pour la biodiversité

- Restauration d'habitats favorables au Damier de la succise



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Le Programme Biodiv&Eau : Viticulture – biodiversité et qualité de l'eau.

Un exemple de projet multi acteurs.

Intervenant: **Cristiano MARINUCCI**, chargé de mission Agroécologie, CEN Occitanie



Historique

Enjeu :

Prise en compte la Biodiversité et la qualité de la l'eau au sein de la filière viticole



Né en 2012 de la volonté d'un groupe de viticulteurs adhérents au IGP Côtes de Thongue – Hérault



Historique

Sollicitations de plusieurs acteurs et partenaires du territoire



Historique

Création d'un consortium 'opérationnel'



Le consortium Biodiv&eau auto-diagnostic



Objectifs du programme Biodiv&Eau



Objectifs



Sensibiliser

- Sur la notion même de biodiversité
- L'érosion de la biodiversité
- La qualité de la ressource en eau
- Le lien avec la viticulture

Former

- L'autodiagnostic Biodiv&Eau
- La bonne gestion des abords de parcelles
- L'adaptation des pratiques à la parcelle

Accompagner

- Travaux d'amélioration des caractéristiques écologiques des exploitations
- Adaptation des itinéraires techniques à la parcelle
- Mise en place d'animations territoriales



Répartition des rôles

A chacun sa mission !



Animation territoriale, sensibilisation, organisation des formations



Répartition des rôles

A chacun sa mission !



Formation, accompagnement scientifique et technique



Répartition des rôles

A chacun sa mission !



Accompagnement administratif pour la déposition des demandes de subvention



Répartition des rôles

A chacun sa mission !



Financement du programme et des travaux de réalisation des IAE



Focus sur le rôle du CEN



L'accompagnement des viticulteurs

- Réunions d'informations
- 1,5 jour de formation
- Des relevés de terrain réalisés par le viticulteur lui-même
- La saisie informatique
- La création d'une cartographie des IAE
- L'analyse des données par le CEN Occitanie
- Des préconisations de gestion
- L'accompagnement vers des travaux



Atouts de l'autodiagnostic Biodiv&Eau

- **Une démarche collective (identification au sein d'un territoire)**
- **Une démarche de sensibilisation avec forte appropriation des enjeux biodiversité et qualité de l'eau par les viticulteurs**
- **Une démarche volontaire**
- **Une démarche en lien avec les signes de qualité IGP et AOC**
- **Une démarche qui peut être valorisée de plusieurs manières**



Résultats

Quelques chiffres

- **190 viticulteurs sensibilisés et formés en 9 ans**
- **+ de 1800 parcelles en 9 ans**
- **+ de 8000 ha inventoriés en 9 ans**
- **+ de 800 IAE surfaciques (en 9 ans)**
- **+ de 4000 IAE linéaires (en 9 ans)**
- **Soit + de 6000 IAE cartographiées en ligne par les vignerons en 9 ans!**
- **Elaboration de + de 100 plans de travaux d'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau en 9 ans**
- **24 km de haies plantées, 134 arbres isolés plantés, 16,5 ha de milieux ouverts restaurés, 15 mares créées.**



Les aspects positifs de la synergie multi acteurs



- **Efficacité dans la couverture du territoire**
- **Répartition équilibré et pertinente des rôles**
- **Possibilité d'exprimer au mieux ses compétences**
- **Dynamique constructive entre les acteurs**
- **Intérêt envers le programme par d'autres acteurs du territoire et au-delà**





Les aspects à améliorer du programme

- **Temporalité des formations et approvisionnement en plants**
- **Temporalité des remboursements (trésorerie des vitis)**
- **Suivi des dossiers de remboursement à fluidifier**
- **Difficulté dans le recrutement de nouveaux participants**
- **Suivi des actions et collecte des données écologiques**
- **Enjeux politiques et personnalités influentes**



Prospectives

- **Développer la démarche à l'échelle régionale**
- **Perfectionnement de l'outil d'auto-diagnostique**
- **Intégration de protocoles de suivi simplifié de l'impact pour les différents taxons**
- **Diffuser la méthode dans les autres régions viticoles de France**





Merci de votre attention !!!



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Projet prairies vivantes : de la connaissance à la préservation des prairies oligotrophes de Lorraine

Intervenant: **Hélène Laugros et Anne Perez-Diss, CEN Lorraine**



Projet prairies vivantes : de la connaissance à la préservation des prairies oligotrophes de Lorraine

Hélène LAUGROS, Anne PEREZ DISS, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

- Etat des lieux/Constat
- Les enjeux et les objectifs initiaux
- Développement de la méthode
- Actions de communication / sensibilisation des agriculteurs et propriétaires (zone atelier)
- Extension de l'observatoire des territoires de prairies aux 4 départements lorrains
- Quelle stratégie ?
- Mise en œuvre de la préservation
- Bilan des actions partenariales avec les acteurs agricoles



Etat des lieux et constat

1. des prairies oubliées de tous

- Manque de connaissance sur les habitats prairiaux locaux (typologie, répartition géographique)
- Méconnaissance de leurs services écologiques
- De moins en moins de prairies oligotrophes

2. des prairies menacées

- Les menaces agricoles
- L'urbanisation
- Les projets de grandes infrastructures (TGV, Autoroute...)

3. Les protections possibles

- 1er axe : La Maîtrise Foncièremais
- La Maîtrise d'Usage grâce aux 3 autres axes : Faire connaître, sensibiliser, gérer
- Manque outil d'indemnisation



→ **Enjeux fort de connaissance et de protection**

→ **2011 : Choix d'une zone – atelier, d'un territoire-test**

→ **2013 : Passage d'une zone atelier à un programme de connaissance à l'échelle de plusieurs mailles en Lorraine**

Les enjeux

- de connaissance :

[Contexte : programme basé pour le moment sur des indicateurs flore-habitat]

- ✓ manque un référentiel phytosociologique des prairies pour la Lorraine
- ✓ manque un travail de hiérarchisation de l'intérêt de ces habitats pour leur conservation

⇒ nécessaire pour construire une stratégie régionale en faveur des prairies les plus intéressantes

- de protection :

- ✓ **Menaces** : agriculture, urbanisation, grands projets et infrastructures
- ✓ **Protection** par Maîtrise Foncière : difficile => mobilisation d'autres axes (maîtrise de l'usage et de la gestion, faire connaître, sensibiliser)
- ✓ **Freins** = Diversité des intervenants et interlocuteurs
 - = Diversité des projets → besoin d'une veille permanente
 - = Méconnaissance, manque de communication ou sensibilisation

⇒ Nécessité d'élaboration d'une boîte à outils de sensibilisation, de protection et de gestion à tester sur zone d'étude en Moselle



Les objectifs initiaux

1- Caractérisation phytosociologique des prairies identifiées : indispensable pour la reconnaissance de ces habitats dans tous les inventaires et projets (N2000, PAE, étude d'impact...)

2- Hiérarchisation de l'intérêt des prairies et cartographie des parcelles les plus remarquables

3- Sur la base de la typologie et d'une enquête agricole, définition des cahiers des charges de gestion adaptée (CA 57)

4- Engagement d'actions de communication et de protection des prairies oligotrophes de fauche



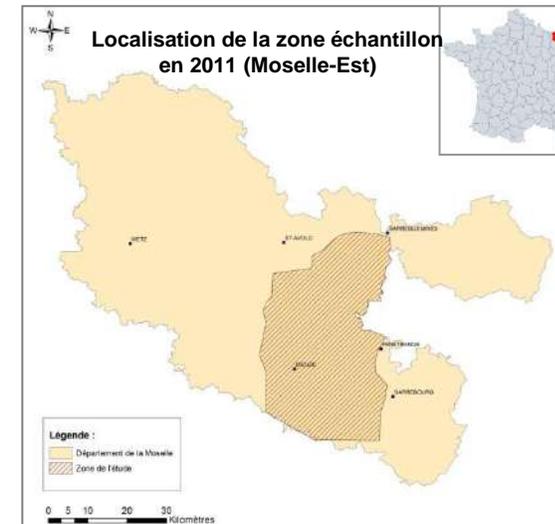
2011-2013 Développement d'un outil de hiérarchisation des prairies

✓ Travail de typologie des prairies non alluviales en Moselle-Est

(seules les prairies alluviales étaient bien étudiées)

jeu de données 379 relevés dont
129 relevés réalisés en 2011
151 relevés antérieurs CENL
99 relevés issus de la bibliographie

✓ Proposition d'une méthode de hiérarchisation des prairies (habitat-flore)



Critères de bioévaluation

Intérêt botanique	Rareté ou originalité des habitats	Représentativité des espèces et habitats

Les 4 niveaux d'intérêt

- 1 : Exceptionnel
- 2 : Remarquable
- 3 : Intérêt écologique limité
- 4 : Intérêt écologique très limité

2011-2013 Développement d'un outil de hiérarchisation des prairies

Méthodes de terrain

Etape essentielle : paramétrage des observateurs

Avantages

- Méthode évolutive
- Lot important de données brutes acquises en peu de temps

Inconvénients

- Biais de connaissance sur les prairies pâturées

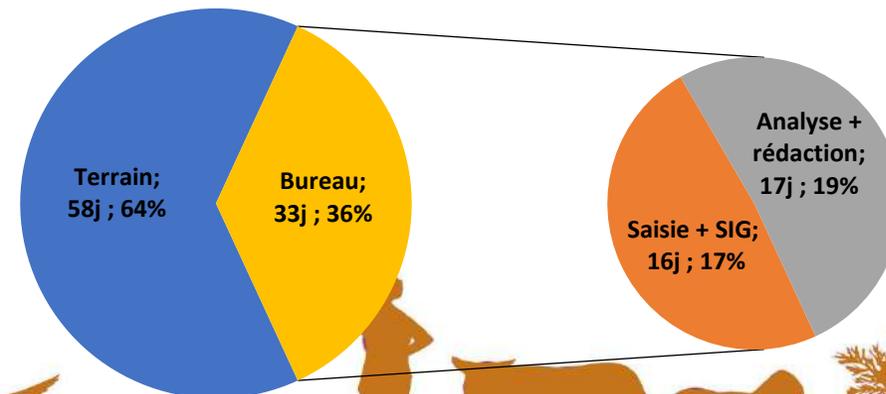


Méthode de parcours des prairies : transect sur des unités de végétation à physiologie « homogène »

Quelques chiffres pour 2013

- ✓ 3,5 mailles de 10 x 10 km parcourues
 - ✓ 2300 prairies évaluées
(passage rapide ou relevé floristique)
 - ✓ 1500 relevés floristiques analysés
- ⇒ environ 35 prairies visitées / jour / observateur

Temps de travail en 2013 (4 salariés - 91 j)



2011-2013 Actions de communication / sensibilisation des agriculteurs et propriétaires (zone atelier)

Objectif : non retournement, maintien en prairie permanente, maintien des pratiques favorables (fauche tardive, pas de ferti)

- Identification **des exploitants et propriétaires** des prairies classées comme exceptionnelles et remarquables (1 et 2) (CA57, CENL)
- **Enquête agricole, sous la forme de diagnostic d'exploitation** (priorisation en fonction type de prairie), menée la **CA57** :
 - Définition de Cahiers des charges favorable au maintien des prairies les plus remarquables
 - Édition d'une plaquette de détermination des prairies remarquables
- avec la **DDT** : insertion des prairies oligotrophes au sein des **BCAE** (seulement 1 année)
- **réunions** communales + **visite de terrain** (information et sensibilisation), puis prise de RdV ultérieurs
- **agriculteurs** candidats (12) : **concours « Prairies Fleuries »**, Passage d'experts + échanges sur pratiques, biodiversité, contraintes... avec exploitants = Reconnaissance, transmission, sensibilisation

Diffuser les données et informer, faire prendre conscience aux acteurs, collectivités et instances, la portée future (positive ou négative) de leurs actes présents :

COMMUNIQUER POUR IMPLIQUER



2011-2013 Actions de communication / sensibilisation des agriculteurs et propriétaires (zone atelier)

Construction de l'enquête



- Identification des agriculteurs enquêtés
- Caractériser les exploitations enquêtées
- Caractériser les parcelles
- Gestion actuelle : fauche, fertilisation, pâture, entretien de la parcelle, entretien phytosanitaire
- Historique de la parcelle :
 - Changement de l'occupation et de l'exploitation
 - Chantier entraînant de profonds changements
 - Modification de l'environnement et du fonctionnement de la parcelle



Certains de vos prairies constituent des milieux naturels rares. Contribuons à les préserver.

Vos prairies sont-elles remarquables ?

Conservatoire d'espaces naturels Lorraine

Cette plaquette ne concerne pas les prairies de fauche alluviales ni submontagnardes.

1 Il est important de noter qu'il existe plusieurs types de prairies de fauche. On peut d'abord établir deux catégories selon leur niveau hygrométrique. En fonction des plantes présentées, à vous de déterminer si votre prairie est une prairie de fauche sèche ou humide.

PRAIRIE SECHE		PRAIRIE HUMIDE	
 Calluna vulgaris mai - septembre	 Caltha palustris août - octobre	 Cardamine hirsuta déc. préc.	 Wolffia sp. mai - septembre

2 Continuons par les prairies sèches. Celle-ci peuvent être des prairies de fauche sèches sur sol non calcaire ou calcaire.

Prairie de fauche sèche sur sol calcaire - Les espèces typiques :

 Festuca ovina mai - septembre	 Achillea millefolium juin - novembre	 Campanula rapunculus juin - août
---	--	--

Mesure utile pour la biodiversité

 Sedum juin - août	 Ranunculus acris mai - septembre	 Fragaria officinalis juin - mai	 Scabiosa caucasica mai - juin
--	---	--	--

Les espèces caractéristiques de prairie maigre font intérêt pour la biodiversité

Préconisations de gestion :

- première fauche après le 20 juin ;
- 30 unités d'Azote par hectare maximale ;
- fauche de regain recommandée.

Les espèces caractéristiques de prairie maigre font intérêt pour la biodiversité

- première fauche après le 20 juin ;
- pas de fertilisation ;
- fauche de regain recommandée.

Les prairies sèches...

2011-2013 Actions de communication / sensibilisation des agriculteurs et propriétaires (zone atelier)

Les freins rencontrés

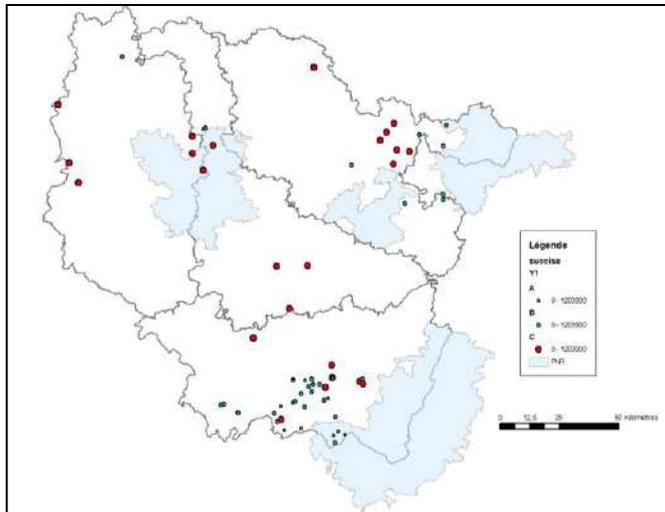
- Diversité des intervenants et interlocuteurs (Etat, collectivités, maitres d'ouvrages, propriétaires, exploitants)
- Diversité des projets = besoin d'une veille permanente
- Trouver les bons interlocuteurs, les motiver, les impliquer, les rendre acteurs
- Trouver les bons outils de communication et de sensibilisation : trouver le bon langage (naturaliste vs agronomique)
- Trouver la bonne échelle de territoire



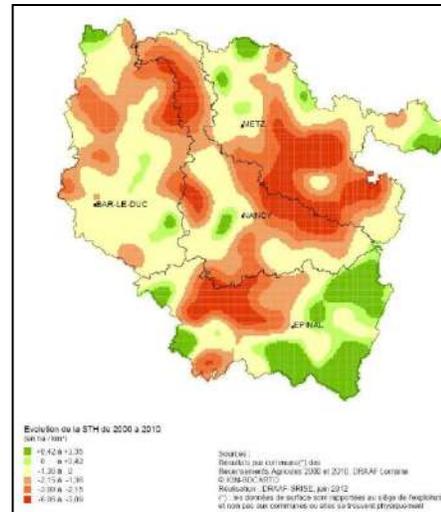
De 2013 à 2017 : Extension de l'observatoire des territoires de prairies aux 4 départements lorrains

Choix des zones de prospection :

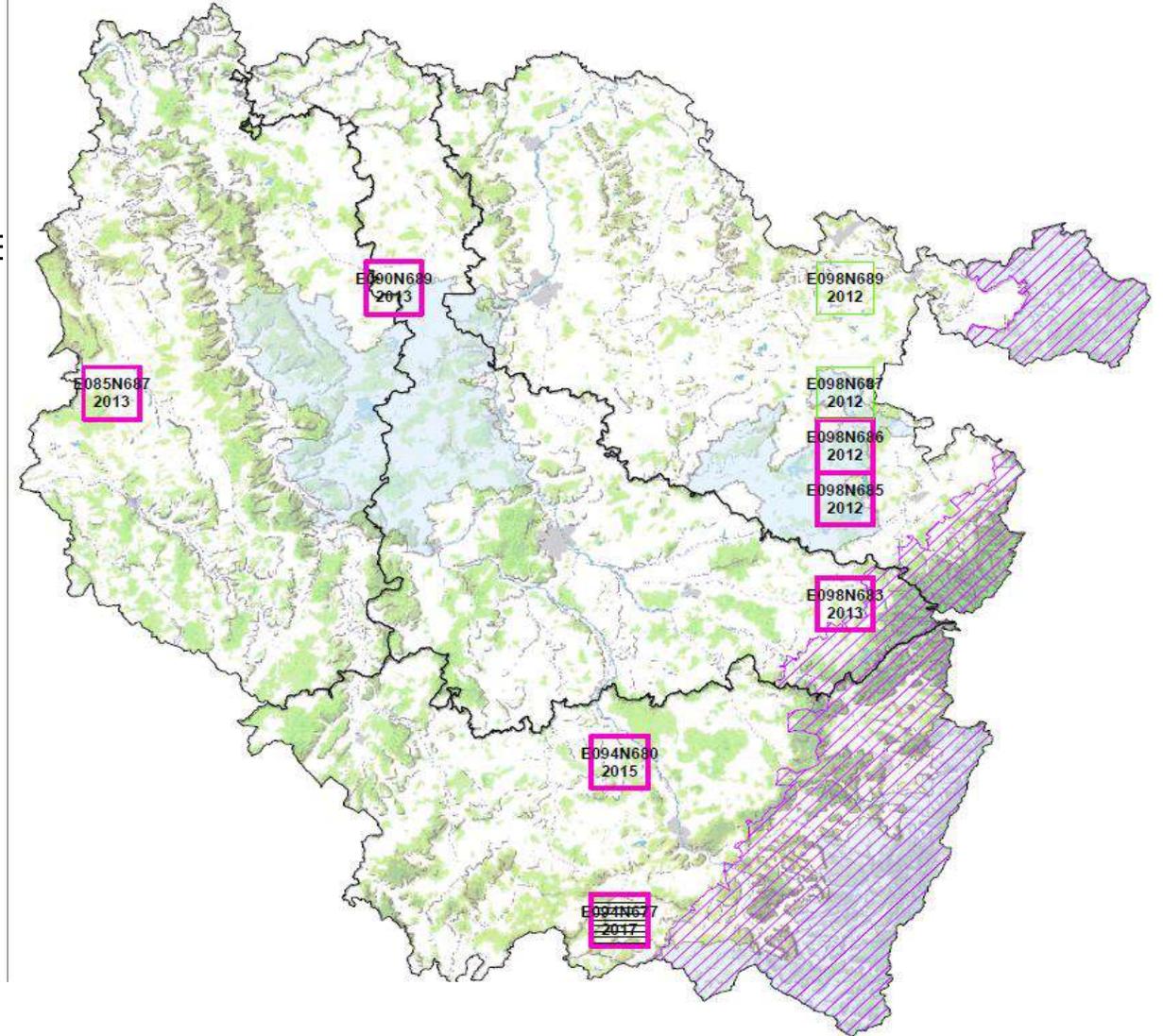
- Secteurs peu prospectés par les naturalistes
- Proximité de station de *Succisa pratensis* (données FLORAINE)
- Zones où les STH en évolution (données DRAAF 2013)
- Forte densité de prairies permanentes
- Opportunité de projets



Stations de *Succisa pratensis* en contexte prairial (données issues de l'Atlas de Floraine).



Evolution de la Surface Toujours en Herbe (STH) entre 2000 et 2010 (source RA 2000 et 2010, DRAAF Lorraine)



De 2013 à 2017 : Extension de l'observatoire des territoires de prairies aux 4 départements lorrains

Connaissance

Poursuite du programme de **connaissance**, nouvelles mailles prospectées

Acquisition de connaissance via PRA Maculine

→ **Identification de secteurs prioritaires d'intervention de préservation de prairies oligotrophes**

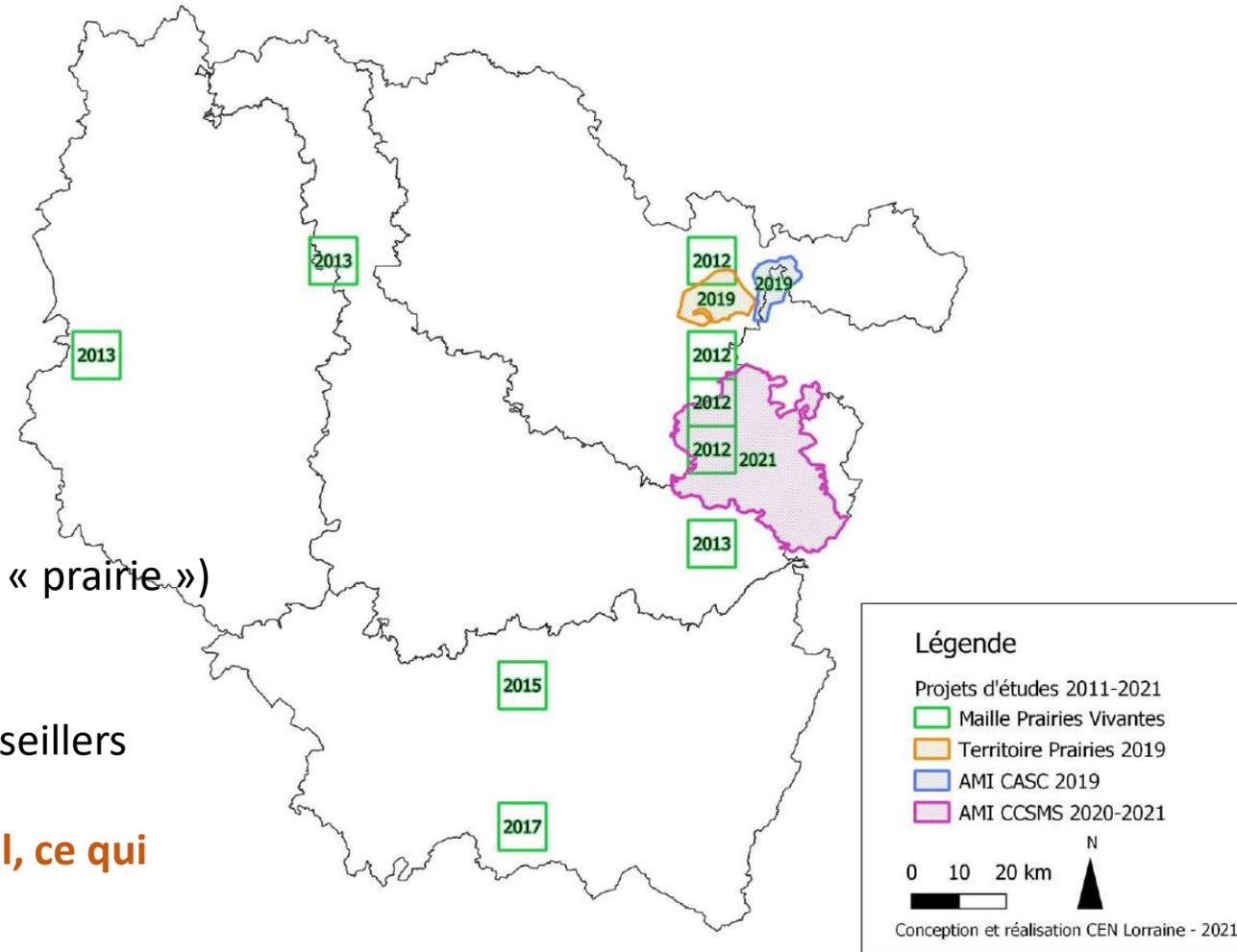
Préservation (au sein des mailles prospectées = couche SIG « prairie »)

Porter à connaissance partiel

Veille projets impacts (projet urba, avis doc urba,)

Maitrise foncière selon opportunité (sensibilisation des conseillers techniques SAFER, transmission couche SIG à la SAFER).

→ **Intégration du temps de travail dans programme annuel, ce qui atteint très vite ses limites**



Programme Prairies Vivantes : Quelle stratégie ?

Initié en **2011**, le programme a produit :

- Un travail de typologie des prairies méconnues de Moselle-Est
 - Une méthodologie d'étude socio-économique des pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle
 - La prospection de toutes les prairies contenues dans 7 mailles de 100km² entre 2012 et 2017
 - La formalisation d'une méthode de prospection et d'analyse
- **Une grande majorité des prairies à fort intérêt a été localisée sur les mailles de Moselle-Est et de la Vôge.**
- **1770 ha de prairies remarquables (niveaux 1 et 2)**

En **2017**, exploitation des données pour produire un modèle prédictif des territoires à plus forte probabilité d'héberger un réseau notable de prairies intéressantes. Perfectionnement en cours (utilisation des images satellitaires).

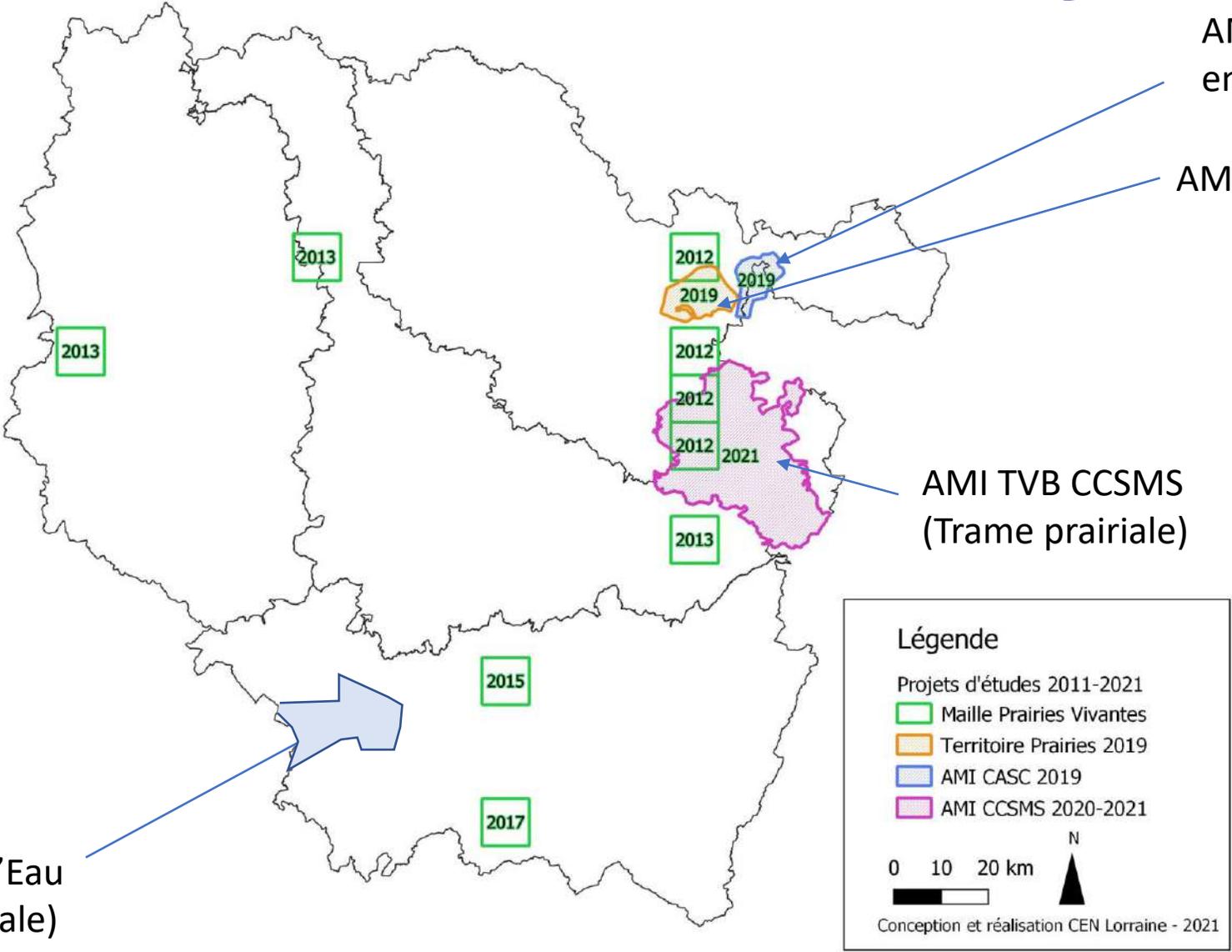
- **Disposer d'un outil opérationnel de développement d'une stratégie en faveur des prairies à forts intérêts écologiques**
- **CI du Suivi écologique : nécessité d'amplification des actions de porter à connaissance, de sensibilisation et protection, avec la mobilisation de nombreux acteurs agricoles et partenaires**

En **2019/2020** : mise en œuvre d'actions de **Préservation** selon opportunité des Appels à Projets :

- **Échelle / logique / cohérence de territoire,**
- **Diversité des acteurs / jeu d'acteurs,**
- **Implication, motivation des acteurs, sensibilisation, porter à connaissance**



Programme Prairies Vivantes : Quelle stratégie ?



AMI TVB CASC (Trame prairiale en faveur de Azuré)

AMI PSE (site prioritaire au regard PV)

AMI TVB CCSMS (Trame prairiale)

AMI Terres d'Eau (Trame prairiale)

AMI PSE et AMI CCSMS :

- comment travailler en concertation avec les acteurs
- quels sont les outils les plus adaptés pour la préservation des prairies ?

Légende

Projets d'études 2011-2021

- Maille Prairies Vivantes
- Territoire Prairies 2019
- AMI CASC 2019
- AMI CCSMS 2020-2021

0 10 20 km

N

Conception et réalisation CEN Lorraine - 2021



Programme Prairies Vivantes : mise en œuvre de la préservation

AMI PSE

→ **Secteur identifié comme prioritaire** en Lorraine pour la préservation de prairies présentant une biodiversité flore/habitat exceptionnelle (maille PV 2019) :

- Pour préserver ces milieux : besoin des agriculteurs,
- Secteur identifié hors zone Natura 2000 (pas de mobilisation des MAEC),
- PSE : levier financier pour rémunérer et valoriser les pratiques de gestion extensives actuelles, favorables au maintien en tenant compte des réalités agricoles. Seuls dispositifs permettant de compenser le maintien des systèmes herbagers en dehors de la MAEC SHP.

2 porteurs de projet =

- Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie

5 prestataires =

- CEN Lorraine = chef de file du projet,
- Chambre d'agriculture de Moselle = accompagnement volet agricole,
- SAFER Grand Est = diagnostic foncier du territoire (évaluation des risques),
- ODONAT = synthèse avifaunistique et modélisation trame prairiale,
- Bernard Jacob : consultant agricole indépendant = audits agricoles.

→ **Projet développé lors de l'atelier 16**



Programme Prairies Vivantes : mise en œuvre de la préservation

AMI TVB CCSMS 2020-2022

Trames Vertes et Bleues de la Communauté des Communes Sarrebourg Moselle Sud

→ Maille Prairies Vivantes 2012, mise à jour 2020, 2021

3 partenaires principaux :=

- Collectivité (porteur)
- CEN Lorraine
- Structure d'animation

5 partenaires secondaires /prestataires =

- Chambre d'Agriculture Moselle 57
- Bureau d'étude environnemental
- Parc naturel régional de Lorraine
- SAFER
- ONF (trame forestière)
- CRPF (trame forestière)

AMI TVB CASC 2018-2022

Définition et mise en œuvre de la trame en faveur des prairies humides à Azurés lié à la Sanguisorbe

→ Maille Prairies Vivantes 2019

3 partenaires principaux =

- Collectivité (porteur)
- CEN Lorraine
- Structure d'animation

2 prestataires =

- Chambre d'Agriculture Moselle 57
- Bureau d'étude environnemental

→ Projets développés lors de l'atelier 16



Programme Prairies Vivantes : mise en œuvre de la préservation

Préservation de la Trame Prairieale : une méthode similaire sur différents territoires

Identification des agriculteurs exploitant les prairies d'intérêt biodiversité : Chambre d'Agriculture de Moselle

Partenariat actions agro-environnementales :

- listing et contact des exploitants, *Chambre d'Agriculture*
- co-construction d'un questionnaire d'audit agricole, *Chambre d'Agriculture, Collectivité, CEN Lorraine*
- diagnostics agro-environnementaux, *Chambre d'Agriculture*
- formations agricoles : sensibilisation des exploitants sur une gestion appliquée (AMI TVB CASC), *Chambre d'Agriculture, Collectivités, CEN Lorraine*
- rédaction des PAEC, suivi des MAEC (notamment MAEC cibles : exemple : MAEC Azurés) sur zone N2000, (AMI TVB CASC), *Chambre d'Agriculture*
- étude de faisabilité de réalisation de semis/sursemis de chantier agricole : Sanguisorbe en bordure de culture ou de prairie non remarquable jouxtant une prairie remarquable (en vue de réalisation effective dans le cadre du PAE indépendant), (AMI TVB CASC), *Chambre d'Agriculture*
- instance agro-environnementale : élus et agriculteurs : définition des besoins et contraintes, échange sur les outils d'indemnisation, mise en place de filières, valorisation...(AMI TVB CCSMS), *Chambre d'Agriculture, Collectivités, CEN Lorraine*

→ *Objectif : identifier, porter à connaissance, sensibiliser, impliquer*

Programme Prairies Vivantes : mise en œuvre de la préservation

Préservation de la Trame Prairieale : la maîtrise foncière des prairies remarquables reste un objectif pour le CEN Lorraine

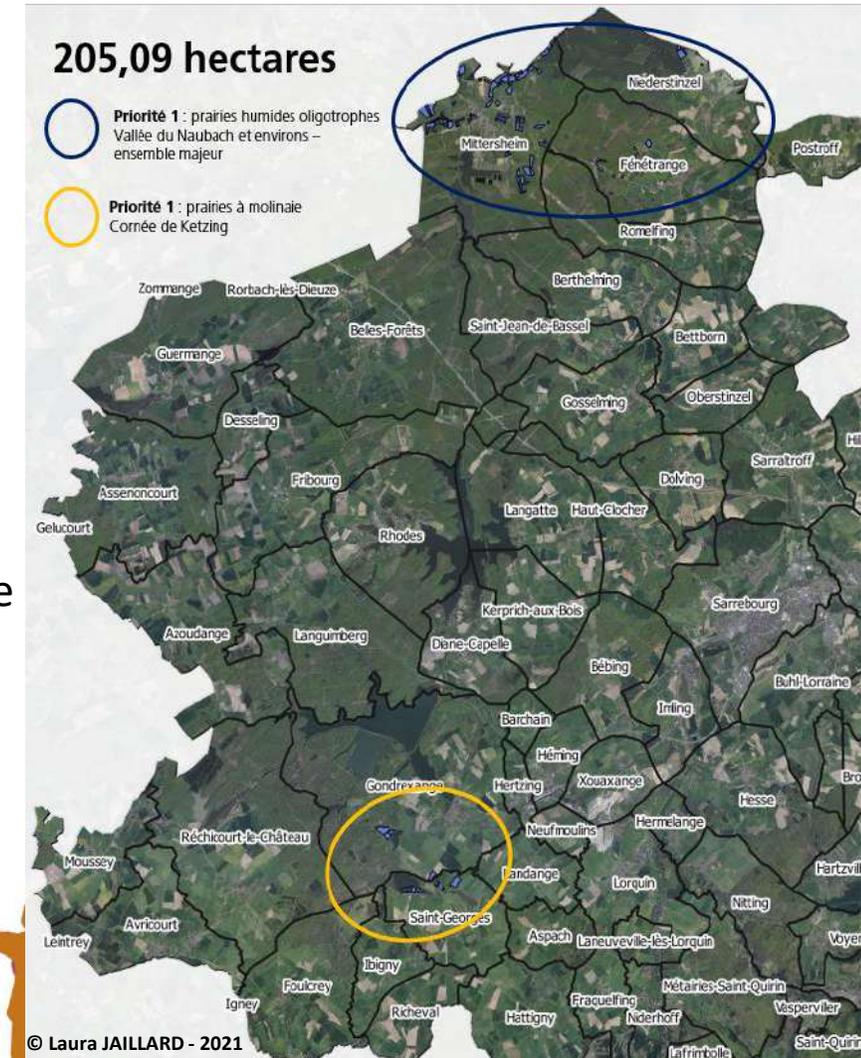
Identification des propriétaires des prairies d'intérêt biodiversité :
SAFER Grand Est

Outils mis en œuvre dans le cadre des AMI :

- Maitrise foncière active
- Appels à candidature
- VIGIFONCIER
- Biens sans maître et vacants
- Diagnostic foncier d'un territoire d'étude pour définir la stratégie d'intervention

→ **Stratégie foncière entre la collectivité et le CEN Lorraine**
(AMI TVB CCSMS)

→ *Objectif : protéger par le foncier*



Programme Prairies Vivantes : mise en œuvre de la préservation

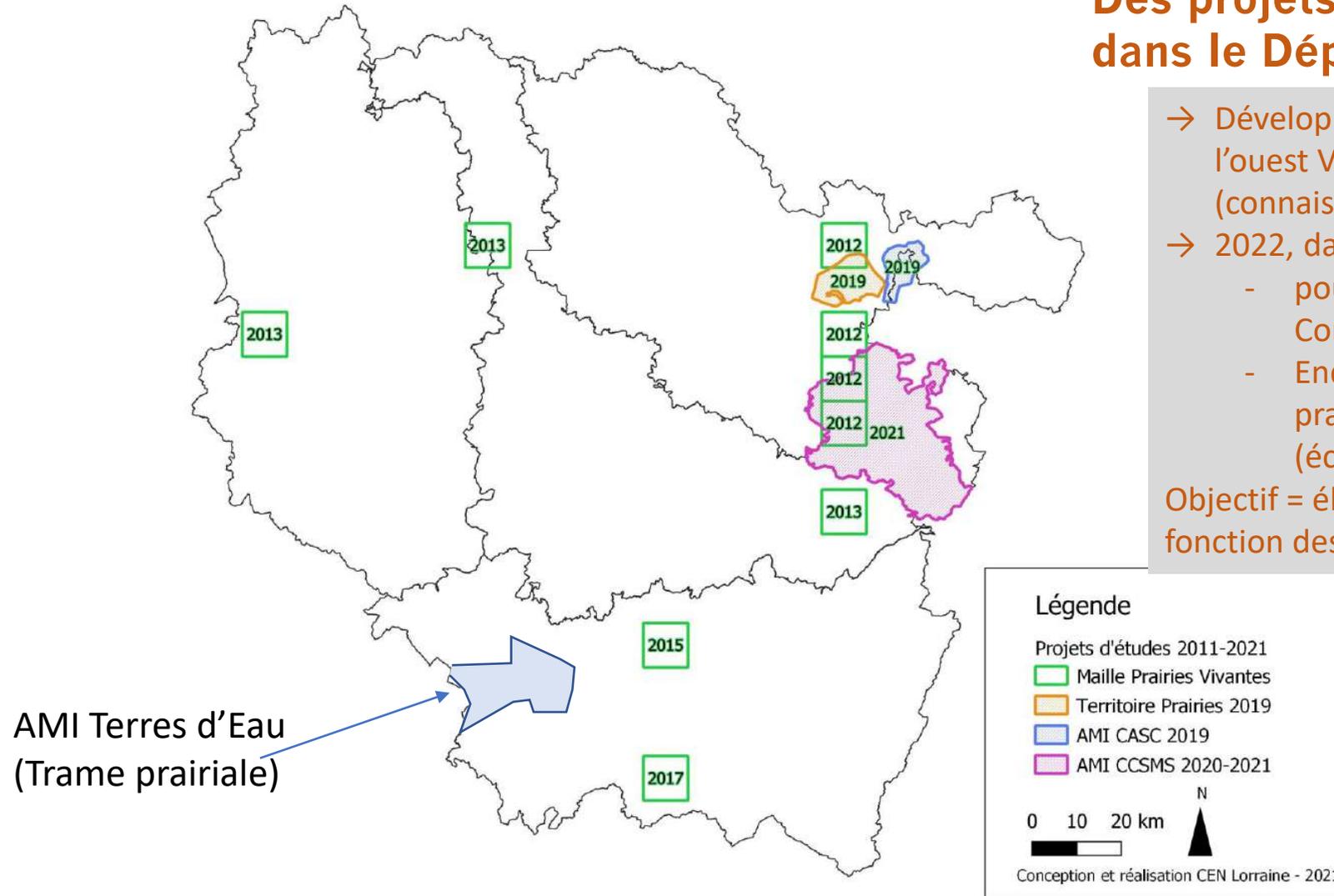
Des projets en cours de construction dans le Département des Vosges

→ Développement de la méthode « Connaissance » dans l'ouest Vosgien via la politique ENS du CD88 (connaissance)

→ 2022, dans le cadre d'un AMI TVB :

- poursuite des inventaires à l'échelle de la Communauté de Communes
- Enquête agricole (CA 88) pour obtenir les pratiques et les attentes des agriculteurs (échantillon)

Objectif = élaborer un guide de bonne pratique en fonction des types de prairies



Programme Prairies Vivantes : Bilan des actions partenariales avec les acteurs agricoles

→Chambre d'agriculture de la Moselle

- Apporte les grandes lignes sur le contexte agricole du territoire, la physionomie du paysage agricole et son évolution dans le temps
- Aide à intégrer nos aspects environnementaux dans des programmes plus transverses, dans le contexte local
- Aide à mettre en place les outils les plus acceptables par les exploitants agricoles

Cependant

- Partenariat hétérogène, lié à des personnes et en fonction des départements
- Glissement progressif et perceptible vers la **Safer** (conseillers fonciers) au fur et à mesure des projets : Au-delà du foncier, apporte des informations sur le contexte agricole (par territoire)
- Sentiment de tâtonnement en terme de co-construction avec les acteurs agricoles, même si les AMI ont permis de passer à la vitesse supérieure, toujours même jeu d'acteurs agricoles.
- Vers quelle instance se tourner :
 - Nécessité d'un langage commun avec les agriculteurs : langage agronome sur la valeur des prairies (qu'est ce qu'elles apportent à leur système d'exploitation) pour mieux co-construire
 - Mutation du système de poly-culture élevage en Lorraine : les prairies oligotrophes en sont totalement dépendantes.



Merci pour votre attention !



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



La Réserve Naturelle des Coussouls de Crau Une entente entre naturalistes et éleveurs

Axel Wolff, CEN PACA – Etienne Colliot, CA13



De la confrontation à la collaboration

Première co-gestion de RN entre une association de protection de la nature et une chambre d'agriculture

Agriculture et environnement : des intérêts habituellement non convergents

- ✓ 1987 : opposition frontale CEEP / Chambre (projet APB)
- ✓ 1990 : Zone de Protection Spéciale: protection du coussoul – un ennemi commun ?
- ✓ 1990-1999 : travail en commun (MAE, ACE Crau) – aides environnementales à l'élevage
- ✓ 1999 : Comité du Foin de Crau opérateur Natura 2000
- ✓ 2004 : co-gestion RN (CEEP – Chambre d'Agriculture)



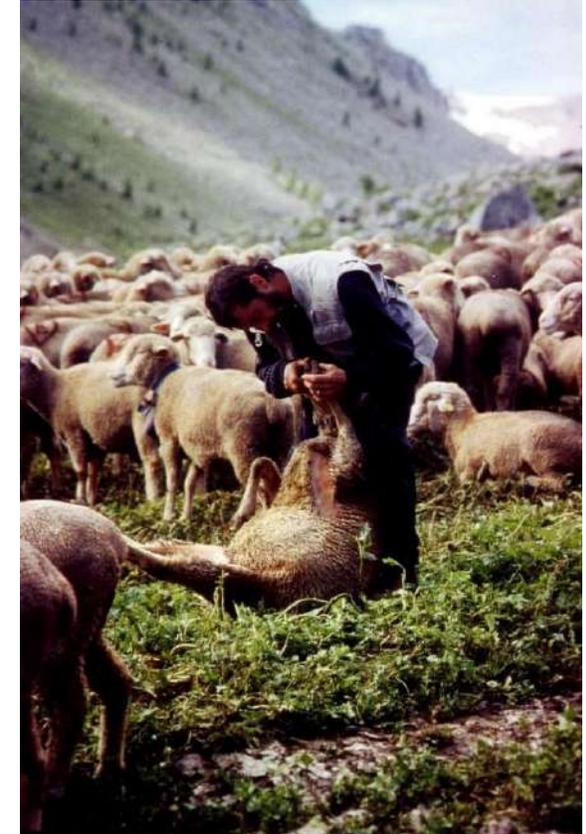
Une anecdote pour mettre les choses en perspective

Conflit sur une RNN alpine avec éleveur et berger de Crau ...

... cités comme exemple des bonnes pratiques pastorales en Crau.

Audit 2008 - un réel fossé entre les perceptions des gestionnaires :
l'élevage comme une contrainte nécessaire vs. l'élevage comme
pilier de la conservation.

**Comment en arrive-t-on à un tel
contraste ?**



Un contexte privilégié par rapport à d'autres espaces naturels ?

Une pelouse sèche très résiliente :

- ✓ Pas de dégradation importante du milieu en cas de pression de pâturage « élevée » (pas d'érosion).
- ✓ Pas d'embroussaillement en cas de pression de pâturage faible (ex. exclos)
- ✓ Retour rapide à la « normale » en cas de changement de pratiques.



Un contexte privilégié par rapport à d'autres espaces naturels ?

Une conduite extensive et pluriséculaire :

- ✓ Pas de surpâturage excessif et chronique

Objectif technico-économique = pas d'affouragement, donc pression pastorale calée sur la ressource.
Solutions de repli, adaptabilité aux conditions climatiques variables.

- ✓ Pas de régression du pâturage

Coussouls = places très recherchées.

- ✓ Situation de « bonnes pratiques existantes »

On ne cherche pas à « corriger » des pratiques inadaptées ou à restaurer des pratiques disparues

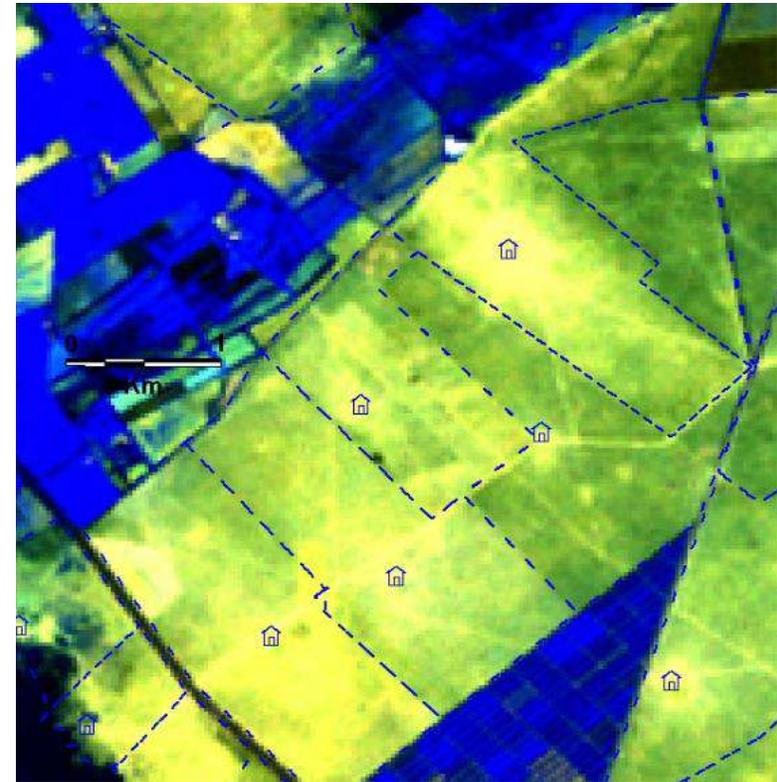


Une adéquation entre pratiques pastorales et enjeux écologiques

Des pratiques largement favorables à la diversité biologique :

✓ Des pratiques qui favorisent la diversité de faciès

1 : Différences de pratiques entre éleveurs : diversité des faciès de végétation entre places de pâturage

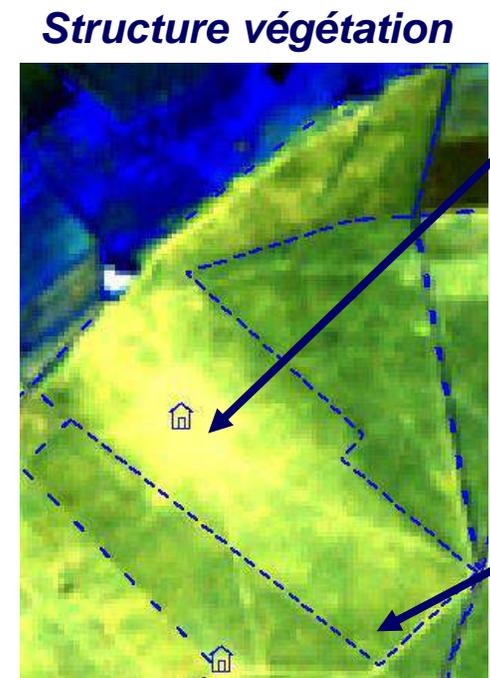
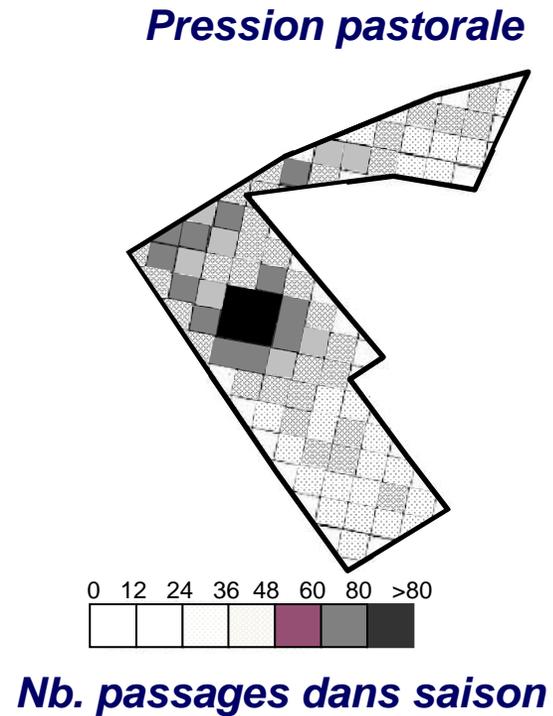
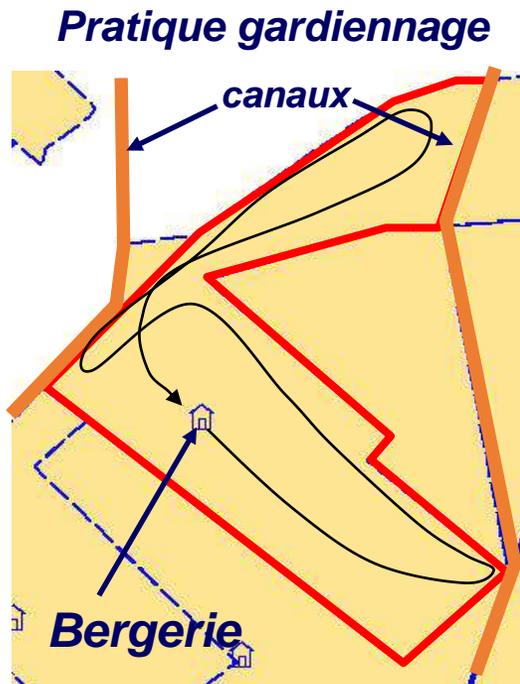


Une adéquation entre pratiques pastorales et enjeux écologiques

Des pratiques largement favorables à la diversité biologique :

✓ Des pratiques qui favorisent la diversité de faciès

2 : Le gardiennage génère une hétérogénéité de faciès au sein de chaque place

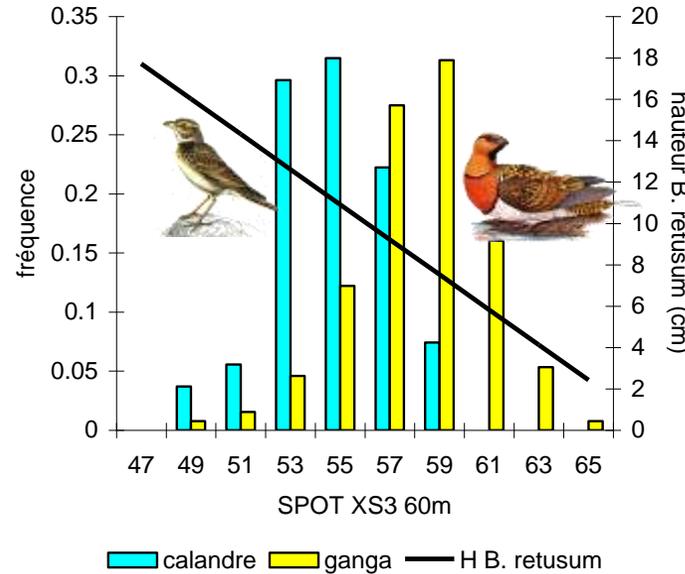


Une adéquation entre pratiques pastorales et enjeux écologiques

Des pratiques largement favorables à la diversité biologique :

✓ Une diversité de faciès favorable à la diversité

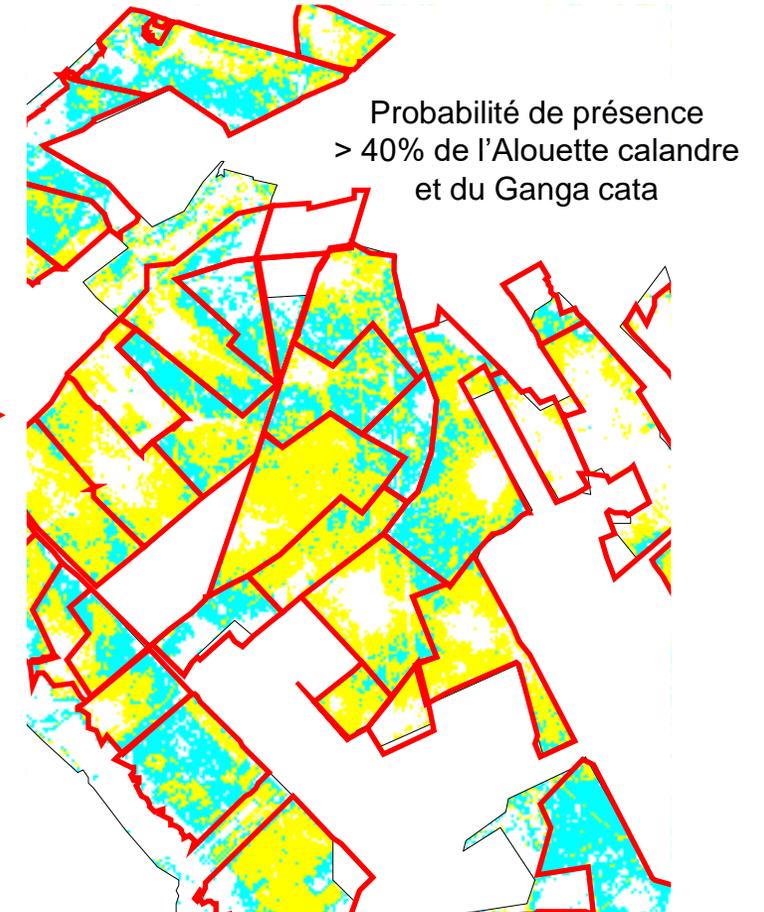
- Gangas cata (granivore)
végétation plus pâturée, riche en annuelles
- Alouette calandre (insectivore)
végétation plus haute



- ✓ Même constat sur un grand nombre d'espèces : Criquet rhodanien, bupreste de Crau...

- ✓ Ségrégation des espèces à 2 échelles :
Intra-place (~100 ha)
Entre places (~1000 ha)

- ✓ Rôle déterminant pour diversité biologique



Une adéquation entre pratiques pastorales et enjeux écologiques

Des enjeux écologiques qui ne remettent pas en cause les pratiques pastorales :

Pas d'évidence que certains types de conduite remettent en cause les objectifs de conservation (stations d'espèces végétales, zones de nidif...).

« Continuez comme ça »... facilite l'entente.



Y a-t-il des ombres à ce joli tableau ?

Evolution des pratiques :

- ✓ Mise en place progressive de clôtures en lieu et place du gardiennage
- ✓ Impact des chiens de protection sur la faune

Progression des connaissances écologiques :

- ✓ Criquet de Crau vs. Pâturage ? Prog. LIFE
- ✓ Nitrophilisation des communautés végétales ?



Y a-t-il des ombres à ce joli tableau ?

Des grand-écarts politiques à gérer :

✓ CA13 :

Gestionnaire de RNN vs. Représentante des éleveurs

Enjeux élevage/pelouses sèches vs. Autres productions

✓ CEN PACA :

Considéré comme « vendu » aux éleveurs pour certains écolos

Parfois plus « conciliant » envers les éleveurs qu'envers d'autres usagers ?



Y a-t-il des ombres à ce joli tableau ?

Un équilibre fragile ?

- ✓ Une simple entente cordiale qui peut basculer à tout moment ?
- ✓ Des priorités qui ne sont pas les mêmes
- ✓ Une histoire d'hommes et de femmes

Rien n'est acquis définitivement. Constat récent - et mutuel – du besoin de réinterroger les fondamentaux de la cogestion.



En guise de conclusion

Même si rien n'est définitivement acquis, le dialogue permanent permet de désamorcer les conflits, d'anticiper les difficultés.

La relation sur le long terme permet d'instaurer et de maintenir :

- ✓ une certaine confiance, une reconnaissance mutuelle
- ✓ des échanges facilités
- ✓ une meilleure connaissance réciproque

Un message fort en guise d'illustration : positionnement de la fédération des éleveurs sur le projet d'extension de la réserve : « L'extension de la réserve naturelle est une chance pour la filière ovine de pérenniser ses pâturages face à l'artificialisation »



Merci de votre attention

Crédit photo : Martina Cristofani - SIPA Press - Cœurs de Nature, P. Fabre - Maison de la Transhumance, L. Roux - Maison de la Transhumance – Leader Pays d'Arles, Gérard Schmidt, CEN PACA, Antoine Naudet



synthèse de l'enquête commune - été 2021

Chambres d'agriculture - CEN

Freins et leviers -



Freins	Leviers
Vision	
Positions des 2 acteurs parfois éloignées sur : -Modèle agricole -Maîtrise foncière de terrains agricoles -Mesures compensatoires	Positions convergentes Approche pragmatique : pas d'accord sur tout mais des terrains d'entente Réfléchir ensemble à d'autres modèles économiques
Relations entre élus	
Manque ou absence de relation; opposition (parfois)	Présence de représentants Chambres dans CA CEN Echanges annuels ; séminaires communs...



synthèse de l'enquête commune - été 2021

Chambres d'agriculture - CEN

Freins et leviers -



Freins	Leviers
Relations entre techniciens	
points de blocage techniques (parfois) Manque d'interlocuteur Chambre (parfois)	Bonnes relations (souvent) Rencontres régulières Rôles bien identifiés de chaque partenaire être à l'écoute
Projets	
Prédominance des appels d'offres et AAP Internalisation (parfois)	Approche pragmatique et scientifique basée sur objectifs de résultats agricoles et environnementaux Nouveaux projets communs Projet à grande échelle

synthèse de l'enquête commune – été 2021

Chambres d'agriculture – CEN

Freins et leviers



Freins	Leviers
Interconnaissance / compétences	
Méconnaissance mutuelle Incompréhensions réciproques liées Manque de formation	Mieux communiquer /démystifier Compétences complémentaires Formations croisées, enjeux agricoles (CEN) enjeux biodiv. (CA)
Partenariats	
Pas de partenariat global	Conventions de partenariat générale pour élargir champ du partenariat Convention nationale Conventions régionales

synthèse de l'enquête commune – été 2021

Chambres d'agriculture – CEN

Perspectives



Volonté de partenariat	Pourquoi
<p>Pas d'ambition de rapprochement Poursuivre les collaborations ponctuelles Partenariat à développer Forte ambition de développement</p>	<p>Agriculture et biodiversité intimement liées Favoriser la complémentarité Meilleure articulation nécessaire face aux pressions Influencer le discours majoritaire Toucher + d'agriculteurs</p>
	<p>Quelques sujets particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none">-collaborations sur ABC-pratiques culturelles (vigne);-choix des agriculteurs pour gestion sites CEN-compensation écologique-problématique pastorale



Merci pour votre attention !



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Atelier n°6 : AGRICULTEURS ET CONSERVATOIRES : CO-CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE À LA GESTION

Synthèse

Jeudi 18 novembre 2021